



# CODERPA 23

## La Solidarité en Marche Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées de la Creuse

Bulletin n° 10 Décembre 2001

### SOMMAIRE



**Editorial**  
**de M. Patrick Delage**  
**Préfet de la Creuse**  
**Président du**  
**CODERPA**



**Visite de**  
**M<sup>me</sup> Gunchard-**  
**Kunslér**



#### Maladie Alzheimer

- ◆ **Réunion à Limoges et visite d'un établissement à Bujaleuf**
- ◆ **Réunion Creuse Alzheimer**
- ◆ **Formation Guéret**
- ◆ **Etat des lieux par le Coderpa**



**Semaine Bleue**



**Noël des P.A.**



### Editorial

L'année 2001 s'achève sur des avancées significatives à l'égard des personnes âgées.

Au plan national, c'est le cas avec le vote de la loi sur l'allocation personnalisée d'autonomie qui remplace au 1<sup>er</sup> janvier 2001 la prestation spécifique dépendance, incomplète et partielle. Elle apporte une réelle solvabilisation des personnes dépendantes afin de leur permettre de demeurer à leur domicile avec les aides que nécessite leur état.

Grâce à cette même loi, la réforme de la tarification des établissements hébergeant des personnes pagées dépendantes (EHPAD) peut réellement s'appliquer avec la création d'un forfait dépendance. La Creuse, plus particulièrement, a su amorcer la réforme en comprenant bien les progrès que celle-ci pouvait lui apporter en termes de médicalisation et d'amélioration des équipements et des travaux importants que vont nécessiter l'adaptation des locaux à la dépendance.

Ainsi quatre conventions pluriannuelles ont déjà été signées entre l'Etat, le Conseil Général et les établissements gestionnaires concernés, pour les Maisons de Retraite de ROYERE, avec une entrée dans la réforme au 1<sup>er</sup> octobre 2001 de celles de FURSAC, BOUSSAC et BOURGANEUF au 1<sup>er</sup> novembre 2001. Ces conventions, conditions sine qua non pour les établissements afin de recevoir des personnes âgées dépendantes vont d'ores et déjà aboutir à la création de quarante postes supplémentaires de personnels soignants, infirmières et aides soignantes, permettant enfin de mettre en adéquation, établissement par établissement, les moyens en personnels au niveau de dépendance des résidents.

Des négociations sont engagées d'ores et déjà entre les services de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, du Conseil Général et de nombreuses Maisons de Retraite afin de poursuivre cet effort en 2002.

A n'en pas douter, cette réforme est la plus importante dans ce domaine depuis la loi du 30 juin 1975 relative aux institutions médico-sociales.

De même, le dispositif expérimental de création de comités locaux d'information et de coordination a donné naissance en 2001 à la création effective de trois nouveaux CLIC : ceux de VOUEIZE PETITE CREUSE, LA SOUTERRAINE, BOURGANEUF (en plus de celui autorisé en 2000 de

CREUSE EST à titre expérimental mais qui ne s'est concrétisé qu'en 2001).

Ces structures cofinancées par l'Etat et le Conseil Général avec la participation d'autres partenaires que sont l'assurance maladie ou les communes, doivent jouer un rôle essentiel d'information des familles, de coordination du dispositif d'orientation et de prise en charge des personnes âgées dépendantes : notamment au travers de l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans d'aide individualisée.

Ainsi, à partir d'un maillage sur l'ensemble du territoire départemental, les CLIC seront en mesure d'apporter les réponses les plus adaptées aux besoins exprimés en fonction du niveau de dépendance, aux souhaits des aînés et aux situations individuelles et familiales, l'essentiel étant de tendre vers le respect du choix de la personne âgée.

Sur un autre volet, au plan local, le CODERPA de la Creuse a œuvré avec le comité régional des personnes âgées, en organisant avec le Lycée Jean Favard, une manifestation de clôture de la semaine nationale des personnes âgées autour du thème des "passions partagées entre les générations".

Ainsi dans plusieurs points du département, des rencontres ont eu lieu entre les jeunes en établissement scolaire et des personnes du 3<sup>ème</sup> âge dans une logique d'échange de savoirs (confections de recettes culinaires) ou de services (connaissance des débouchés des carrières sanitaires et sociales, domotique.) Enfin, il faut souligner que le CODERPA vient de créer son site INTERNET : <http://www.coderpa.com/>

Je conclurai donc en souhaitant que l'effort consenti par tous, établissements et services, gestionnaires, personnels des services et CODERPA se poursuive durant les prochaines années. En effet, une réponse adaptée aux besoins de nos personnes âgées ainsi que le développement des liens et des échanges intergénérationnels qui font la richesse d'un pays doivent être maintenus et développés pour l'avenir.

Le Préfet de la Creuse

Patrick DELAGE

## **VISITE DE Mme GUNCHARD - KUNSLER**

### **Secrétaire d'Etat**

La DDASS de la Creuse a organisé, le 6 septembre 2001, la visite de M<sup>me</sup> GUNCHARD-KUNSLER, Secrétaire d'Etat aux Personnes Agées.

Elle a souligné que "l'APA constitue sans doute l'une des plus grandes avancées sociales de ces dernières décennies".

Dans la Creuse, 3 000 personnes pourront obtenir l'APA au lieu de 700 bénéficiaires actuels de la PSD.

L'APA devrait donc représenter un atout considérable pour la population âgée creusoise, mais également pour l'emploi, puisque la réforme de la prise en charge de nos aînés doit s'accompagner de créations de postes grâce à la nouvelle tarification des établissements spécialisés. Selon les prévisions du Conseil Général, ce sont près de 1 000 emplois qui pourraient ainsi voir le jour dans le département si l'on compte les postes créés dans le cadre du maintien à domicile. Avec la nouvelle convention tripartite, signée en présence de la Secrétaire d'Etat, pour la maison de Royère-de-Vassivière, établissement qui compte parmi ses résidents les personnes âgées les plus dépendantes dans le département, la nouvelle tarification a été officiellement lancée dans la Creuse.

Au cours du débat qui a suivi cet exposé, ont été évoqués par des représentants du CODERPA, les préoccupations latentes du C.N.R.P.A. concernant une prise en charge des handicaps des personnes âgées encore plus large que l'APA, progrès certes par rapport à la PSD, mais toujours largement inférieur à ce que pourrait être la prise en charge par le régime général de la Sécurité Sociale comme dans d'autres pays de l'Union Européenne.

# Maladie d'Alzheimer

## ❖ Réunion à Limoges et visite à Bujaleuf

A la suite d'une conférence débat sur les réalités et perspectives de la maladie d'Alzheimer tenue à Limoges, à l'initiative de l'Association ALOIS Alzheimer et maladies apparentées, en collaboration avec la Société de Gérontologie et Gériatrie du Limousin et l'Institut de Gérontologie du Limousin, quelques membres du CODERPA ont souhaité visiter l'établissement public départemental de santé "Jalouneix Bertroff" à Bujaleuf.

Cet établissement, situé au cœur même de Bujaleuf, a été mis en service en 1999. Il est issu de la générosité de M. Jalouneix, Trésorier Payeur Général Honoraire, natif de Bujaleuf et de la volonté d'entreprendre du Conseil Général de la Haute-Vienne dans le domaine des Personnes Agées.

La maison offre, sur deux niveaux, soixante chambres individuelles réparties en quatre unités de quinze lits chacune. Les unités fonctionnent à la manière d'une cellule familiale avec agencement des chambres autour d'un espace de vie communautaire. Les chambres ont chacune une superficie minimale de 20 m<sup>2</sup> ; elles peuvent être aménagées et décorées au goût du résident, de meubles et d'objets personnels.

Elle accueille exclusivement des personnes âgées psycho-dépendantes démentes ou présentant des symptômes pré-démenciels entraînant des troubles du comportement et du caractère :

- Etats confuso-oniriques récidivants
- Symptômes d'accompagnement de démences (anxiété invalidante, état régressif, irritabilité, agressivité, agitation anxieuse, risque de fugue, cris, déambulation continuelle, problèmes sphinctériens, difficultés d'alimentation ...)
- Troubles issus de névroses vieilles ou d'éclosion tardive (en réaction au vieillissement) mais stabilisés
- Symptomalogies réactionnelles à la perte d'autonomie, ainsi que de personnes âgées dépendantes physiquement et psychologiquement, mais ne nécessitant pas de soins médicaux constants.

M<sup>me</sup> le Docteur Dominique Brun-Malauzat, directrice de l'établissement, a eu l'extrême amabilité de consacrer son après-midi du 11 juillet 2001 à nous recevoir pour la visite, en commenter les particularités par rapport à une maison de retraite classique et répondre à toutes nos questions concernant le traitement de cette maladie préoccupante. Elle a mis en évidence les résultats que les dispositions architecturales de son établissement avaient manifestement permis d'atteindre sur les soixante résidents traités.

Les participants à la visite, auxquels étaient joints les responsables de la maison de retraite Pierre Guilbaut à Bussière-Dunoise, sont revenus convaincus de la pertinence du parti pris architectural adopté à Bujaleuf pour le traitement de cette maladie, et forment le souhait que le département de la Creuse prenne exemple sur cette réalisation pour les prochaines constructions qui pourront et devront être mises en chantier dans le département.



### ❖ **Formation-débat du 5 octobre 2001 à Guéret**

Cette journée, mise en œuvre grâce à la collaboration étroite du CODERPA, de l'AFSAD et de l'URML, s'est déroulée à l'Institut de Formation de Soins Infirmiers de Guéret.

Cette formation avait pour thème la prise en charge des comportements d'agitation pathologique chez la personne âgée démentée, ce qui est un problème d'importance capitale dans notre département où les personnes âgées représentent un pourcentage non négligeable de la population, et notamment dans les services spécialisés tel que les centres de long séjour et maisons de retraite.

C'est donc devant 150 personnes environ que trois orateurs ont tour à tour présenté des outils de communication envers les malades âgés qui ont souvent perdu le contact avec le monde extérieur. C'est avec beaucoup d'attention que les professionnels présents ont écouté et applaudi deux psychogéiatres québécois de renom international, les Docteurs Taillefer et Géniau, épaulés par un spécialiste français de cette prise en charge, inventeur d'une méthode nommée "capture sensorielle". Les interventions et débats furent passionnants et ont enchanté le public présent.

## ❖ **Etat des lieux du CODERPA**

Le CODERPA, en accord avec les services de la DDASS a décidé d'envisager un état des lieux destiné à mieux appréhender la situation de la maladie d'Alzheimer dans le département.

M. le Docteur Gayaud a fait le bilan d'un questionnaire diffusé aux établissements de soins et d'hébergement : maisons de retraite, services de soins infirmiers à domicile, unités de soins longue durée.

L'analyse complexe bio statistique de ces résultats va être faite par le Professeur PREUX du CHU de Limoges. Les résultats seront communiqués dans le prochain bulletin et sur le site Internet.

# Semaine nationale des personnes âgées

## "Semaine bleue"

Dans le cadre de cette semaine qui avait pour thème "passions partagées", le CODERPA a organisé quatre manifestations :

- **Mardi 16 octobre 2001 – Foyer résidence de Bourganeuf**

Cette première journée a été consacrée à un après-midi récréatif avec les aînés du Foyer Résidence. Les nombreux présents ont été sous le charme d'une chanteuse avec un répertoire des airs d'autrefois qui étaient sur toutes les lèvres et dans tous les cœurs. Un goûter terminait cette fête.

M. Robert Barrat, président du bureau, était présent, accompagné des membres du bureau.



- **Mercredi 17 octobre 2001 – LEP de Bourganeuf**

Le mercredi 17 octobre, les aînés de Bourganeuf et de sa région sont allés à la rencontre des jeunes. C'est ainsi qu'au LEP Delphine Gay, les jeunes de la section hôtellerie, option restaurant, encadrés par leur enseignante, ont accueilli les aînés et partagé avec eux un après-midi.

M. Robert Barrat, président du bureau a rappelé l'essentiel :

"chacun possède ses passions, qu'elles soient sportives, culturelles, intellectuelles, artistiques ou musicales".

Au programme de cet après-midi de rencontre, moment d'échanges : réalisations et dégustations de cocktails, cafés divers et variés, recettes anciennes et modernes.

Moment plaisir au son d'un orchestre multigénération pendant lequel tous ont dansé. Moment sérieux pendant lequel Mme Sellès, Receveuse Perceptrice de Bourgneuf a fait une présentation de l'euro à tous.

Jeunes et personnes âgées étaient ravis d'avoir pu partager cet après-midi. Et l'idée que l'on se fait de l'autre s'en est trouvée modifiée.

Une expérience à renouveler .... diront les jeunes.



#### - **Jeudi 18 octobre – Lycée Agricole d'Ahun**

A l'aimable invitation de M. Dandaleix, directeur, l'équipe enseignante et les élèves des filières "services aux personnes" et "services en milieu rural" du Lycée Agricole d'Ahun recevaient les représentants du Coderpa et les personnes âgées des environs.

Après un accueil animé par les élèves et une présentation de l'euro faite par M. le Trésorier d'Ahun, M. le Directeur du Lycée guidait les visiteurs au Château de Chaussadis où un goûter était servi dans les salons.

En guise de remerciement pour cet accueil, M. Garrigue, représentant M. Barrat, président du bureau du Coderpa, excusé, soulignait le bonheur ressenti par les personnes âgées de voir s'engager de plus en plus de jeunes dans la voie difficile et trop souvent dépréciée du service et des aides aux personnes âgées.

Le Coderpa souhaite une valorisation de ce type d'activité humaine tant au niveau des formations que des rémunérations.





- **Vendredi 19 octobre 2001 – Lycée Jean Favard à Guéret**

Pour clôturer cette semaine bleue des P.A, une délégation du CODERPA s'est rendue au Lycée Jean Favard à Guéret le vendredi 19 octobre 2001, en présence de M. Robert Barrat, président de la CORERPA du Limousin, 2<sup>ème</sup> Vice-Président du CODERPA 23, et ont été accueillies par Mme Monique Belleguy, proviseur, enseignants et élèves.

Après les salutations d'usage, il fut procédé à l'inauguration du site Internet du CODERPA 23, en présence de M. Patrick Delage, Préfet de la Creuse, de nombreuses personnalités, notamment la CORERPA du Limousin, et des représentants du Coderpa de la Haute-Vienne et de la Corrèze.

# LE SITE INTERNET DU CODERPA

Le site Internet fut présenté dans son graphisme agréable, original, qui a satisfait les présents.

On pourra y consulter un sommaire très éclectique : le but et les missions des CODERPA ; la composition et le fonctionnement du CODERPA de la Creuse ; le contenu de son bulletin périodique adressé aux institutions qui se préoccupent des problèmes des retraités et des personnes âgées ; un carnet d'adresses utiles ; des forums ; un calendrier des manifestations et activités en direction des personnes âgées ; etc ...

Dans sa présentation, le site précise "qu'il se veut exclusivement celui des personnes âgées et retraitées, et donc le reflet de leurs préoccupations : santé, maisons de retraite, services d'aide ou de soins infirmiers à domicile, centres de gériatrie, activités des aînés et associations de retraités, centre locaux d'information et de coordination (CLIC) ; etc ...



Voici son adresse : [www.coderpa.com](http://www.coderpa.com)

## VISITE DE SECTIONS D'ENSEIGNEMENT

Après cette inauguration qui, espérons-le, ouvrira des perspectives au CODERPA, et sera un outil au service des personnes âgées et de leurs familles, l'assistance se rendait dans divers ateliers ou sections d'études des lycéens, sous la conduite des élèves, qui surent commenter chaque visite.

Ainsi successivement, les étapes de cette tournée furent, notamment l'atelier de la domotique : démonstration d'ouverture programmée de porte de garage ; démonstration de programmation d'éclairage de locaux ; de chauffage des pièces d'habitation ; d'ouverture et de fermeture de volets et de rideaux ; etc ...

Ensuite les laboratoires d'employés techniques de collectivités étaient visités (cuisine, entretien, stockage) ; l'atelier de décoration et de couture ; les sections "science médico-social" et de communication.

Une exposition, par l'image, de certains problèmes quotidiens rencontrés par les personnes âgées, a suscité un petit débat instructif.

Après ces visites captivantes, un repas impeccablement servi par les élèves de la section "préparation culinaire", réunissait tous les participants.

L'après-midi, une conférence-débat rassemblait les visiteurs sur le thème des "automatismes au service des personnes âgées". Une cassette vidéo, enregistrée lors du salon Domotique du mois de mars 2001, ouvrait le débat par un propos du Dr Habrias sur les problèmes de handicaps chez les personnes âgées, et sur des questions que posent la domotique.

Les spécialistes enseignant au Lycée expliquaient que la technique pouvait aider au maintien des personnes à domicile, et qu'il existait aussi des possibilités de réaménagement des appartements, d'automatisations, etc ...

Il est apparu très positif qu'un dialogue s'instaure entre les utilisateurs, les concepteurs et les techniciens. Des architectes se préoccupent de plus en plus de ces problèmes, dans leurs plans.

Diverses autres informations plus pratiques étaient données sur des mesures existantes d'aide aux personnes âgées dans ce domaine de l'amélioration de l'habitat.

Un représentant de la Fédération Nationale des Aphasiques de France (FNAF) informait l'assistance de l'existence de cette association qui aide les personnes aphasiques – c'est-à-dire celles qui ne peuvent plus – ou alors avec difficulté – parler, comprendre, lire et écrire. Ils présentent une perte totale ou partielle du langage, consécutif à une atteinte cérébrale.

L'aphasie n'est pas la conséquence d'une maladie mentale, d'une arriération mentale ni d'un trouble des organes de la parole, c'est le plus souvent les conséquences des suites et des séquelles d'un accident.







# Le Noël du CODERPA pour n'oublier personne

Le 21 décembre à Guéret, le bureau du Coderpa a organisé cette année un Noël aux personnes âgées les moins valides.

Cette manifestation a comporté une distribution de cadeaux et friandises aux 130 personnes âgées des services de soins et repas à domicile.

Des animateurs du CODERPA se sont retrouvés mardi 21 décembre au matin pour remettre une calculette euro et un porte monnaie, avec pièces et billets représentant la nouvelle monnaie, offert par la Trésorerie Générale par l'intermédiaire de Mme Le Rouzic, ainsi que des friandise. Ils se sont rendus chez une douzaine de personnes concernées, accompagnés par un père Noël et des accordéonistes qui leur ont joué leur air de musique préféré.

Elle s'est poursuivie l'après-midi, pour les personnes plus autonomes, par une séance récréative suivie d'un goûter dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale, rue Maurice Rollinat à Guéret.

D'autre part, la gendarmerie de Guéret a présenté la nouvelle monnaie, et souligné les précautions à prendre pour son usage en toute sécurité.





**Il est légitime dans ce bulletin que le Coderpa 23 donne une place prépondérante à l'actualité creusoise, mais l'actualité, ce sont aussi les évènements tragiques que nous vivons.**

**Les attentats effroyables du 11 septembre ont bouleversé l'opinion mondiale et créé un vaste mouvement de solidarité envers les victimes et leur famille, mouvement auquel nous nous associons totalement.**

**Les conséquences de ces évènements risquent de fragiliser, dans notre pays, le dialogue des cultures.**

**Il nous appartient de combattre les préjugés et les stéréotypes, de refuser les amalgames simplistes qui confondent les assassins et des populations pacifiques et innocentes, de contribuer à maintenir autour de nous la cohésion du lien social. C'est notre rôle de citoyen.**

**Joyeux Noel a tous et meilleurs voeux  
pour la nouvelle annee.**

